



Erasmus+

**« CAP sur l'école inclusive en Europe »
ERASMUS+, nr : 2016-1-FR-01-KA201-023921**

Lundi, 22.05.2017 (9.30-17.30)

L'école primaire nr 98, rue Grottgera 22, Varsovie

9.30-10.00	Accueil des partenaires Présidente de PSONI Monika Zima-Parjaszewska Directrice de l'école Madame Mariola Jakowicka
10.00-11.00	Visite guidée de l'école (présentation + visite dans les classes)
11.00-11.20	Coffee break
11.20-12.50	Réunion des partenaires - présentation de participants, programme de travail - point d'étape de mise en oeuvre du projet - propositions
12.50-13.05	pause
13.05-14.15	Réunion des partenaires
14.15-15.15	Déjeuner a la cantine scolaire (prix : environ 10-15 PLN)
15.15-17.30	Réunion des partenaires (composition des groupes de travail pour le mercredi)
	Soirée libre

Mardi, 23.05.2017 (9.00-15.00)

L'école primaire nr 98, rue Grottgera 22, Varsovie

9.00-13.45	Conférence - participants invités: les enseignants intéressés par le sujet; représentants de structures locales de PSONI ; – participants: environs 30-40 personnes (+30 partenaires).
9.00-9.15	Ouverture de la conférence, accueil des invités Présidente de PSONI Monika Zima-Parjaszewska Directrice de l'école Madame Mariola Jakowicka
9.15-10.00	Madame Elżbieta Neroj, Représentante de Ministère de l'Education Nationale – bonnes pratiques en Pologne
10.00-10.45	Professeur Anna Firkowska-Mankiewicz L'histoire de l'éducation inclusive en Pologne
10.45-11.30	Inclusion scolaire, perspective d'un parent (Ethique/participation) Ph. D. Katarzyna Roszewska
11.30-11.45	Coffee break
11.45-12.30	Présentation du projet (objectifs,réalisations, site Internet etc. – coordinateur du projet APAJH, Monique, Jean-Claude)
12.30-13.15	Presentation de l'éducation inclusive en Italie Marisa Orsi (partenaires italiennes)

13.15-13.45	Debat, questions / fin
13.45-15.00	Pause + Déjeuner a la cantine scolaire (prix : environ 10-15 PLN)
15.00-19.00	Temps libre
19.00	Diner en commun, restaurant „Vélo rouge”, (rue Targowa 82, Varsovie)
Mercredi, 24.05.2017 (8.45-17.00)	
8.45-13.00	Visites aux établissements
8.45-10.15	Centre d'intervention précoce (PSONI) – école maternelle pour les enfants ayant de troubles d'autisme (Rue Pilicka 21, Varsovie)
10.15-10.45	Transport (metro Wierzbno-Metro Natolin)
10.45-12.15	L'école primaire no 330 (Rue Mandarynki 1, Varsovie)
12.15-13.15	Déjeuner a l'école (Rue Mandarynki 1, Varsovie)
13.15-13.45	Transport, Rentrée a l'école no 98 (Rue Grottgera 22)
13.45-15.15	Poursuite de la réunion des partenaires travail en petit groupes autour de l'organisation de la seconde phase : <ul style="list-style-type: none"> - Composition des nouveaux groupes - Elaboration des contenus formation - Validation des fiches bonnes pratiques - Réflexion autour des fiches pédagogiques
15.15-15.30	pause
15.30-17.00	Restitution des travaux de groupes Synthèse du séminaire.

1^{er} jour

I : Présentation générale de l'Ecole (Aleja Grottgera)

- 480 élèves dont 80 EBEP
- 89 enseignants
- 22 personnels
- 29 classes (max. 25 élèves ; si classe d'intégration, max 20 élèves)

L'école existe depuis 54 ans. Différentes aides sont proposées aux EBEP : accompagnement par enseignant spé, tutorat, aide avec matériel adapté, reformulation, stimulation, méthodes spécifiques (ex : méthode de lecture "simultanée séquentielle", modification disposition de la classe...

3 formes d'inclusion :

- classe d'intégration
- inclusion groupe

- inclusion individuelle

Plusieurs types de thérapies mises en place : arthérapie, pédagogie, orthophonie...

Chaque élève BEP a droit à 2h/sem de thérapie, mais en général il bénéficie de 3h à 4h/sem.

Le personnel est à plein temps sur l'établissement.

II : Point d'étape :

✓ ¹ = P1 à 6

III : L'accessibilité universelle :

✓ 11 à 13

Les conditions d'accès des personnes handicapées à leurs droits doivent être les mêmes ou présenter des qualités similaires à celles des personnes valides.

L'inclusion doit être le principe directeur du système éducatif.

Toute école doit élaborer et tenir compte de la mise à disposition de tout l'aide nécessaire à la réalisation de cette inclusion, avec aide spécialisée si besoin. Cela dépasse la question de l'aide matérielle.

Il s'agit également de mettre en place une pédagogie spécialisée pour gommer, réduire l'écart.

L'idée d'accessibilité contient une dimension humaine et éthique forte.

Travail en groupe :

> Discussion puis validation des publics à étudier

✓ P11 et 12

Le groupe de travail opère des rectifications à la proposition initiale : il s'agissait de cibler un public « déficience intellectuelle et psychique » en admettant que l'accessibilité universelle pouvait répondre aux adaptations de certains élèves à Besoins éducatif particuliers : déficience motrice, visuelle, auditive par exemple :

Il est convenu d'ajouter :

Les troubles du comportement, des apprentissages, l'autisme et les déficiences motrices et sensorielle.

> Discussion puis validation des disciplines du module de formation

✓ P 13 à 15

Modification à la proposition initiale :

¹ Voir référence document du 1 mai : introduction à la phase 2 et power point « Varsovie 2017

Les notions de disciplines de base et de renforcement sont abandonnées, dans la mesure où toutes les disciplines de la formation sont imbriquées et corrélées les unes aux autres. Il est tout de même noté que le concept même de réflexivité ainsi que celui d'empathie transcendent et parcourent tous les items de la formation (partie méta de la formation).

- Un programme de formation ainsi que les responsables de l'élaboration par module est validé, il comprend :
- 1 : Législatif (esprit des lois de l'Europe et des nations unis): Pologne
- 2: Effet des déficiences sur le développement psycho-affectif de l'enfant: Portugal et Grèce
- 3 : Le travail en équipe, la transdisciplinarité: Roumanie et Belgique
- 4 : L'approche praxéologique: Empathie France Jean Calvet et IFRASS
- 5 : La réflexivité. APAJH France
- 6 : le rapport aux savoirs, pédagogiques : ITALIE

Il est fait état par un participant que dans ce module de formation il faut tenir compte de la pédagogie différenciée, pédagogie simplifiée cette pédagogie ne s'adresse pas à des élèves en particuliers mais à des groupes d'élèves, chaque groupe étant en capacité d'aider les autres. Chaque enseignant doit avoir dans sa façon de voir qu'un groupe est composé d'élèves ayant des besoins différents. Peu importe s'il y a des enfants à BEP ou pas, à côté de cela la question des adaptations est traitée par le projet individuel de l'individu. Il faut aussi être en capacité de construire un cours qui alterne le cours magistral et le travail de groupe type recherche.

Jour 2 :

I : Conférence 1 (Mme Elzbieta Neroj, représentante du Ministère de l'Education Nationale) : *Bonnes pratiques en Pologne*

En Pologne, pas de définition précise dans la loi de l'éducation inclusive. Mais définition des difficultés rencontrées par les EBEP.

Terme utilisé d'éducation spécialisée et désir de changer ce terme qui maintient une école ségrégative.

Les EBEP sont scolarisés :

- soit dans une école ordinaire
- soit dans une école spécialisée

>> Choix des parents

Dans tous les cas, mise en place d'un programme spécialisé éducatif et thérapeutique. Possibilité de décaler l'entrée dans la scolarisation obligatoire si l'enfant n'est pas prêt (dérogation).

Les Points forts et les défis de la scolarisation des EBEP :

Les points forts :

- loi 2012 : ratification loi personnes en situation de handicap
- plus d'engagement pour les parents
- mise en oeuvre d'une école plus adaptée
- possibilité du choix du mode d'éducation
- obligation de formation de tous les personnels intervenant auprès des EBEP
- davantage de matériel adapté aux différents handicaps (manuels, logiciels...)

Les défis :

- formation des directeur d'école et enseignants non spécialisés (> mettre la théorie en pratique)
- améliorer le fonctionnement des écoles vers l'éducation inclusive et encourager les familles à participer davantage
- soutenir les enseignants pour améliorer la qualité des enseignements pour tous les élèves
- approche plus individuelle, sur le modèle biopsychosocial.

Travail avec ONG

Désir de mettre en place une évaluation plus efficace pour mettre en œuvre le projet de l'enfant de la scolarisation au marge du travail, à adapter à ses possibilités.

Développement des manuels scolaires adaptés.

II : Conférence 2 (Mme Anna Firkowska-Mankiewicz, Professeur) : L'Histoire de l'éducation inclusive en Pologne

"L'école qui est bonne pour les EBEP est une école meilleure pour tous" (rapporteur ONU)

Rappel des lois internationales :

- déclaration de Salamanque (UNESCO) 1994
- convention relative aux droits des PH (ONU) 2006

L'esprit des lois évolue de la notion d'intégration vers l'idée d'inclusion, notions différentes.

A partir de Salamanque, refondation de tout le système éducatif qui va évoluer :

Ségrégation >> intégration >> inclusion

>> La ségrégation met l'accent sur les déficits de l'enfant ; le modèle éducatif proposé est alors une mise à l'écart dans une autre "école", ne permet pas une intégration dans la société.

>> Intégration signifie, pas de ségrégation : le modèle éducatif est une classe spéciale ou école intégrative, dans laquelle il y a une surreprésentation des EBEP dans les classes (intégrations groupées), ce qui ne correspond pas à la représentation des PH dans la société (environ 3%). De plus, on demande à l'élève de s'adapter à l'école et les adaptations sont mises en place dans ce sens.

>> Dans un modèle inclusif, l'enfant BEP peut fréquenter son école de quartier. Reconstruction totale du système éducatif, sans différenciation H léger ou H lourd. On s'adapte à chaque élève, quel que soit sa diversité.

Si l'on regarde l'histoire de l'éducation inclusive en Europe, on remarquera beaucoup de publications intéressantes dans les années 80, puis un silence de 10 ans.

2002-2004 : l'expression "éducation inclusive" apparaît pour la première fois dans des écrits de CMPP.

2006-2008 : premier manuel adapté, en allemand

2010-2016 : explosion des publications.

Dans le premier degré, entre 2000 et 2007, les élèves inscrits dans des classes ségréгатives sont passés de 80% à 40 %. A contrario, les élèves inscrits dans des classes inclusives sont passés de 5 % à 19,5 %.

De façon plus globale, la ségrégation reste majoritaire, même s'il y a une évolution importante.

Dans le 2nd degré, on rencontre davantage de résistance.

En 2012, 75% des enseignants pensent que les élèves doivent fréquenter des classes spécialisées, et seulement 17 % pensent qu'ils ont leur place dans les classes ordinaires.

D'autre part, une étude de 25 ans a été faite autour de 1400 EBEP. 50% d'entre eux avaient fréquenté des écoles spécialisées, 50 % une école ordinaire. Il apparaît nettement que les personnes n'ayant pas fréquenté d'école ordinaire sont plus défavorisés.

Recommandations pour une Ecole Inclusive (recommandations déjà formulées depuis 20 ans) :

1) le gouvernement doit déclarer l'école inclusive prioritaire

2) préparation de l'école à accueillir, dans tous les degrés, pour permettre cette école inclusive

> comment se préparer ?

* les dotations doivent être faites aux écoles (et non aux départements) pour qu'elles puissent s'organiser en fonction de leurs besoins spécifiques)

* flexibilité des programmes éducatifs + individualisation du programme (et non pas éducation individuelle à domicile)

* formation de tous les enseignants à la gestion de l'hétérogénéité, à la gestion de groupes divers avec EBEP (une enquête faite auprès d'étudiants en pédagogie montre qu'actuellement ce n'est pas le cas).

Remarques de la Présidente de PSONI

Pour que l'éducation devienne inclusive, les changements doivent s'opérer dans nos têtes et notre regard.

III : Conférence 3 (Ph? D. Katarzyna Roszewska) : *Inclusion scolaire, perspective d'un parent (Ethique et participation)* > *maman d'un enfant autiste (14 ans)*

En Pologne :

1/ L'enfant a droit à tout type d'éducation

2/ Les parents décident du type d'école.

3/ Report possible de l'obligation scolaire (mais démarche à effectuer)

>> Or souvent l'école essaye de dissuader les familles d'inscrire l'enfant dans l'école du quartier, parlant d'un manque de soutien, et d'une inadaptation aux besoins de l'EBEP.

- Programme personnalisé qui définit également la sphère de partenariat avec les parents. Programme qui fonctionne si construit avec les parents (si désir de l'école autant que de la famille)

- Conseils de parents :

- participent à l'élection de l'équipe de direction

- participation (consultative) au conseil municipal

MAIS : recul du ministère >> depuis peu, la scolarisation peut avoir lieu uniquement à la maison.

Avant, les activités extra-scolaires proposées par la municipalité n'étaient pas ouvertes aux EBEP.

> Travail avec la municipalité qui propose des activités sportives et du soutien en dehors des temps scolaires.

IV : La question du regard : (Jean-Claude Arévalo)

: L'enfant et le sculpteur : "Mais toi, comment tu savais qu'il y avait un cheval dans le rocher ?" Au cours de la conférence Jean Claude Arévalo raconte une histoire où un enfant s'étonne de voir la tête d'un cheval là où le sculpteur avait reçu un bloc de marbre. Elle met en scène l'innocence d'un enfant face à l'artiste et sa capacité à s'étonner. L'enfant ne sait pas mais il peut admettre le merveilleux pourvu qu'on lui en laisse

l'occasion. Pour peu qu'on ne s'arrête pas à la première forme, qu'on croit en une évolution, en l'éducabilité, l'inclusion est possible.

V : Le Projet "Cap sur l'Ecole Inclusive" >>

Monique Malique coordinatrice explique le projet :

Objectif : produire un module de formation pour enseignant, parents, accompagnateurs.

Elle passe en revue les objectifs à atteindre et le chemin parcouru depuis son début.

VI : Conférence 4 (Marisa Orsi, enseignante en Italie) : *Présentation de l'école inclusive en Italie*

- L'art 34 de la Constitution Italienne (1947) garantit la scolarité pour tous.

Programme spécifique minimal.

- Dans la loi 118 de 1971, les EBEP prennent place dans les écoles ordinaires (sauf H lourd)

- 1977 suppression des écoles spécialisées et introduction d'un enseignant spécialisé ans les écoles du 1^{er} degré (6/14 ans)

- 1987 intégration dans le 2nd degré (14/19 ans)

-1992 prolongement jusqu'à l'université.

Lois sur les besoins plus généraux, projet de vie.

Le droit à l'intégration est placé au même plan que les droits de l'homme et du citoyen. Introduction des aides appropriées.

... ..

VII : Visite du Centre d'intervention précoce > PSONI (de 0 à 7 ans)

Thérapies sensorielles, psycho, pédagogie, orthophonie, 2 psychiatres, 2 neurologues + une petite classe (4 élèves artistes)

Premier établissement de Pologne (1978), qui sert de modèle, à l'initiative de parents qui voulaient tous les soins au même endroit (diagnostique + thérapies) > 2 équipes de professionnels, soit 76 personnes, interviennent dans ce centre.

Thérapies individuelles ou collectives. Plusieurs thérapies possibles mixées en fonction des besoins, de la pertinence.

Soins : 2 à 3 fois /semaine > dépend du financement (ministère santé) ou juste consultations régulières.

En 2016 : 1766 familles suivies

465 enfants suivis

Pas ou très peu d'intervention à domicile (non financées par l'Etat), alors pour accompagner les familles :

- vidéos training
- modeling

Partenariat avec d'autres établissements, maternelle, Sécurité Sociale, assistante sociale.

Possibilité de thérapie de couple. Travail avec groupe de parents en situation de H.

La classe d'enfants avec autisme (entre 2 ans 1/2 et 4 ans) > classe proposée pour 1 an, pour préparer entrée en maternelle. Communication PEACS car enfants qui n'ont pas encore accès au langage.

Recherche de l'adhésion parentale pour le succès de la prise en charge.

Ex : inquiétude de certains parents que les pictos empêchent la communication verbale. Travail de réassurance car toutes les études et expériences montrent que ce n'est pas le cas (en revanche, Makaton peut remplacer la communication verbale chez les enfants avec trisomie).

Visite de l'école n°330, rue Mandarynki

Jour 3 :

I : Ebauche de construction du module de formation :

Reconfiguration des groupes de travail et travail sur l'élaboration des modules de formation.

- **Module 1/ L'esprit des lois (européennes et des Nations Unies)** Pologne
 - Regard sur le handicap, avant le siècle des Lumières
 - Les pionniers de l'éducabilité
 - Après la 2nde guerre mondiale
 - Traités européens et Convention internationale
 - Ethique ??

Module 2/ Développement psycho-affectif : Portugal et Grèce

- troubles sensoriels

> enseignant

> aidant

- troubles psychiques

> idem

- troubles moteurs

> idem

- Déficience intellectuelle

- spectre autistique

- TSA

- Troubles du comportement

Module 3/ Transdisciplinarité et travail en équipe : Roumanie et Belgique

a/ Transdisciplinarité

- définition de la transdisciplinarité

- visibilité dans l'équipe : le rôle de chacun, la communication

b/ Equipe et structure de l'équipe autour de l'enfant intégré

(qu'est-ce qu'une équipe autour de l'enfant intégré ? ex. de pratiques)

c/ Rôle de la famille dans l'équipe, idée de partenariat

(assos de parents, école des parents, communauté locale...)

Module 4/ Approche praxéologique : l'empathie Jean Calvet France et Ifrass France

- Définition (+ limites)

- Regard

- accompagner

- Comment développer l'empathie chez l'adulte ? Ateliers ?

- Comment développer l'empathie dans une classe ?

Module 5/ Réflexivité : APAJH France

Nécessité de mettre en écho ses propres pratiques, avoir un effet miroir sur ses propres pratiques.

Capacité à interroger sa pratique, à modifier son fonctionnement

>>> Transcende toutes les autres disciplines. C'est plus une méthode d'organisation qu'un contenu.

Module 6/ Rapport aux savoirs pédagogiques : Italie

- la pédagogie spéciale
- les grandes personnalités de la pédagogie
- de l'intégration à l'inclusion
- le lexique européen
- l'accessibilité universelle : la "spéciale normalité"
- l'évaluation

Amendement et Validation de la fiche bonne pratique (voir document bonne pratique joint) :

II : Projet de programmation de la mobilité d'octobre, à Parme :

Octobre 2017 : **Objectif séminaire Italie**: 4° mobilité

- Point d'étape sur les ateliers de la phase 2
- Recueil des productions : fiches bonnes pratiques validées par les partenaires eux-mêmes.
- **Propositions:**
 - Présentation du recueil de bonnes pratiques
 - Chaque partenaire identifie des bonnes pratiques, il les valide et les envoie au coordonnateur pour classement et publication: Il peut identifier sur le cloud les matériaux déjà publiés pouvant correspondre aux définitions des bonnes pratiques et si besoin les réorganiser selon le modèle intitulé « fiche bonnes pratiques ».
- Octobre 2017 Présentation du recueil de bonnes pratiques:
- Validation canevas fiche pédagogique et lancement du travail d'élaboration:
- **Objectifs intermédiaires:** septembre 2017: 80% du travail d'un minima de 100 fiches pas de maximum.
- Conférence sur les pédagogies novatrices, différenciées- Les enseignements alternatifs
- Débat sur l'inclusion
- Conférence sur l'inclusion scolaire

- Visite de l'école, et en particulier la classe sans cartable.
- Visite d'une usine : inclusion professionnelle + rencontre professionnels et intervenants